Accusé de réception en préfecture
062-216202978-20260402-DEL-04-26-00025-DE
Date de télétransmission : 09/04/2026
Date de réception préfecture : 09/04/2026

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS	**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'EPERLECQUES** **Séance du 2 avril 2026**
Nombre de membres : Afférents au Conseil : 24 En exercice : 27 Qui ont pris part à la Délibération : 27 **Date de la convocation :** 25/03/2026 **Date d'affichage :** 25/03/2026	**L'an deux mille vingt-six, le 2 avril à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Laurent DENIS, Maire.** **Secrétaire : Laurent BRICHE** **Présents : Laurent DENIS - Hugues LAVOGIEZ - Sandrine LORIO - Anthony BARBIER - Sophie WAROT LEMAIRE - Laurent BRICHE - Sabrina LOOTVOET - Alain MASSON - Estelle DOURIEZ - Douglas VERSCHEURE - Annick CROQUELOIS LESCIEUX - Jean-Bernard BONDUELLE - Estelle LECOFFRE BOUTOILLE - Mathilde COLIN - Ludovic COCQUEMPOT - Justine VAN IMPE - Patrick POTEL - Céline LEVEUGLE - Emilie LEFEBVRE - Arnaud ISAMBOURG - Hélène VANKEMMEL - Guillaume PUYPE -Amandine ROUSSEL - Guillaume DETOUT** **Absents : Marjory DELAVAL (pouvoir à Laurent DENIS) - Nicolas CHOCHOY (pouvoir à Alain MASSON) - Jérôme LEBOUCHER (pouvoir à Laurent BRICHE)**

2025/25

OBJET DE LA DELIBERATION : VENTE DE FERRAILLE

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que les services techniques de la commune récupèrent de la ferraille diverse, qui ne leur est plus d'aucune utilité.

Monsieur le Maire propose de vendre ces métaux à une entreprise spécialisée située à Longuenesse : REVIVAL DERICHEBOURG (Cashmetal) et précise que le tarif de revente évoluera en fonction du cours de la ferraille.

Le conseil municipal approuve la proposition de Monsieur le Maire.

Fait et délibéré en séance à la date ci-dessus. Certifié exécutoire de plein droit, conformément à la loi 82213 du 02 Mars 1982, modifiée par la loi du 22 Juillet 1982,

Le secrétaire de séance,

Laurent BRICHE

Le Maire,

Laurent DENIS

MAIRIE d'EPERLECQUES (Pas-de-Calais)